



# Les diamants sont éternels

Nos mines ne le sont pas



Recommandations pour améliorer et soutenir l'industrie de l'extraction des  
diamants

Le 29 novembre 2007

## **Remerciements**

Rapport de Dennis Bevington, député de la circonscription Western Arctic

Compilé et mis en forme par Tara Kearsey, adjointe aux communications

*Nous remercions les personnes suivantes d'avoir contribué au présent rapport :*

**DeBeers Canada**

- Chantal Lavoie, vice-présidente, Projets des Territoires du Nord-Ouest

**Diavik Diamond Mines Inc.**

- Tom Hofer, gestionnaire, Affaires internes et externes

**BHP Billiton Diamonds Inc.**

- Ricus Grimbeek, président

**Mine Training Society des Territoires du Nord-Ouest**

- Hilary Jones, directrice générale

**NWT & Nunavut Chamber of Mines**

- Mike Vaydik, président

**Ministère des Affaires indiennes et du Nord canadien**

**Division de l'exploitation minière**

**Syndicat des travailleurs du Nord**

**- Todd Parsons, président**

**Conseil sur la condition de la femme des Territoires du Nord-Ouest**

**Yellowknife**

**- Gord Van Tighem, maire**

**Sandvik Mining and Construction Canada**

**Alternatives North**

**Employés de la mine, anciens et actuels (salariés ou à contrat)**

# **Table des matières**

## **Introduction**

*Déclaration du député de la circonscription Western Arctic*

## **Partie I – L'industrie, d'hier à aujourd'hui**

*Les origines de l'industrie de l'extraction des diamants dans les Territoires du Nord-Ouest*

*– Quelle est la situation actuelle de l'industrie?*

## **Partie II – Les gens du Nord et l'industrie de l'extraction des diamants**

*Les gens du Nord et les gens du Sud*

*L'embauche d'entrepreneurs*

*Les possibilités d'apprentissage et de formation*

*Les femmes et les mines – Obstacles, avantages et égalité*

*La maximisation de l'emploi dans le Nord au sein des collectivités éloignées*

## **Partie III – Le rôle des gouvernements dans l'industrie de l'extraction minière**

*Ministère des Affaires indiennes et du Nord canadien (MAINC) – Le pouvoir de décision*

*Gouvernement des Territoires du Nord-Ouest – L'intérêt public par des moyens détournés*

*Ressources naturelles Canada – La mise en œuvre d'une stratégie nationale du diamant*

## **Partie IV – Recommandations**

---



## ***Déclaration du député Dennis Bevington***

Le projet a pris naissance il y a sept mois, en mai 2007. Devant les nombreux problèmes soulevés par les électeurs travaillant dans l'industrie de l'extraction des diamants, et reconnaissant l'importance de cette industrie qui rapporte des milliards de dollars à l'économie du Nord, j'ai décidé qu'il était temps d'examiner de plus près comment elle avait évolué au cours des 10 dernières années.

Le diamant est un produit très recherché qui offre un excellent potentiel de gains aux travailleurs du Nord. Grâce aux possibilités de revenus et aux retombées économiques que produisent les deux mines entièrement fonctionnelles – et la troisième dont l'exportation commencera bientôt –, les Territoires du Nord-Ouest, qui souffrent de leur isolement et d'un coût de la vie extrêmement élevé, pourront retirer d'importants avantages économiques.

Cependant, pour que cela se concrétise, les gens des Territoires du Nord-Ouest DOIVENT déterminer l'orientation future de l'industrie minière. Ces diamants appartiennent à chacun d'entre nous, et nous devons veiller à ce que le mode d'extraction garantisse la durabilité à long terme de cette ressource, la sécurité économique et la constitution d'une main-d'œuvre qualifiée dans le Nord.

Il n'est aucunement question ici de prendre à partie les entreprises qui extraient la ressource et la mettent en valeur. Nous cherchons plutôt à encourager un partenariat entre le gouvernement des Territoires du Nord-Ouest, le gouvernement fédéral, les entreprises, les animateurs de formation et les résidents des territoires. L'objectif ultime est de faire prospérer une industrie durable à long terme dont tous les gens du Nord pourront tirer profit.

J'espère bientôt connaître vos observations sur ce rapport et ses recommandations.

Je vous prie d'accepter l'expression de mes sentiments distingués,

Dennis Bevington, député  
Western Arctic



*Mine de diamants de Diavik, juin 2007*

## **Partie I – L'industrie, d'hier à aujourd'hui**

Beaucoup de choses ont changé depuis l'ouverture de la mine de diamants d'Ekati en octobre 1998. Même si des cheminées de kimberlite diamantifères ont été découvertes, rien ne permettait d'établir précisément l'ampleur des richesses enfouies sous le pergélisol. À l'époque, le marché du travail dans les Territoires du Nord-Ouest était léthargique, et beaucoup de gens de métier qualifiés étaient disponibles pour mettre l'industrie sur pied. Les Territoires du Nord-Ouest avaient désespérément besoin de se développer pour sortir leur économie d'un marasme prolongé. Le projet d'exploitation des mines a été bien reçu et peu de conditions ont entravé leur mise en valeur rapide.

En 2007, l'économie de l'Ouest canadien fonctionne à plein régime : l'industrie pétrolière et gazière de l'Alberta est extrêmement rentable, et les entreprises se font une concurrence féroce pour recruter et retenir les travailleurs qualifiés. Les coûts énergétiques ont triplé depuis 1996, ce qui a entraîné des frais d'exploitation accrus, et les coûts en capital de la mise en valeur des mines augmentent dans tout le Canada. Des facteurs tels que l'approfondissement des mines à ciel ouvert et la transition vers l'exploitation souterraine, la baisse des prix du marché et la force du dollar canadien ainsi que les impôts élevés posent des difficultés aux trois sociétés minières. Les coûts énergétiques des combustibles fossiles croissent rapidement. Selon les prévisions de groupes modérés tels que l'Agence internationale de l'énergie, cette tendance continuera et s'accroîtra. De plus, les problèmes de transport découlant du caractère imprévisible et peu fiable de l'état des routes en hiver se sont intensifiés en raison des changements climatiques et des charges accrues des camions.

Actuellement, deux mines sont en exploitation, Ekati et Diavik. L'économie du Nord dépend beaucoup de l'industrie. En 2006, l'extraction des diamants a participé pour environ 50 p. 100 au produit intérieur brut des Territoires du Nord-Ouest.

En faveur des deux mines existantes sont l'incroyable quantité de leurs cheminées de kimberlite à forte teneur diamantifère et le fait que leur exploitation a commencé avant l'entrée en jeu de bon nombre des facteurs de coûts susmentionnés. Le projet de DeBeers de Snap Lake, dont la pleine production devrait commencer cette année, a dû faire face à ces problèmes dès le début de sa construction.

Les mines produisent à plein régime et dépassent les tonnages prévus. La production s'est concentrée sur les ressources les plus rentables, tant à Ekati qu'à Diavik, ce qui a mené à une situation où, selon la direction d'Ekati, on songe à prolonger la durée de vie de la mine; au lieu d'atteindre une production à 160 \$ la tonne pendant les cinq prochaines années, on souhaite continuer pendant encore 30 ans à 70 \$ la tonne. Bien que l'exportation intensive rendra les mines extrêmement productives au cours des prochaines années, des problèmes sont certainement à prévoir.

Au cours des prochaines années, on s'attend à ce que les trois mines devraient créer plus de 2 000 nouveaux emplois. Pour s'assurer que les gens du Nord seront embauchés dans le secteur minier, le gouvernement des Territoires du Nord-Ouest a signé des ententes d'évaluation socioéconomique avec les sociétés minières.

Ces ententes ont fixé des objectifs d'embauche de résidents du Nord qui, à l'origine, devaient viser à ce que les résidents des Territoires du Nord-Ouest obtiennent leur juste part du « gâteau de l'emploi ». Cependant, il s'avère maintenant que ces ententes présentent quelques lacunes. La pratique qui consiste à embaucher des travailleurs à contrat (moins payés que les salariés) pour garder les coûts à un bas niveau et à respecter les critères d'embauche de résidents du Nord y contribue. Todd Parsons, président du Syndicat des travailleurs du Nord, qui représente les employés de BHP à Ekati, dit que ces ententes « manquent de mordant », car elles ne sont pas exécutoires, ce qui est problématique. Selon lui, il n'y a pas de pénalité et même la garantie d'emploi n'est pas bonne, car elle ne promet pas de postes aux travailleurs qualifiés; bon nombre des emplois sont dans le nettoyage ou la cuisine.

Un autre grand obstacle économique qu'affronte actuellement la région est le coût de la vie élevé dans le Nord. Quoique les trois sociétés d'extraction de diamants offrent des mesures incitatives aux employés du Nord pour les garder dans la région, les travailleurs sont séduits par les avantages économiques et rêvent de vivre dans les villes du sud du pays, ce que viennent exacerber les subventions et les dédommagements versés par les employeurs au titre du déplacement entre les points d'embarquement situés en Alberta et les sites miniers. Pour assurer une croissance économique maximale dans le Nord, nous devons trouver des façons de garder les gens du Nord chez eux et de mieux y attirer les ouvriers qualifiés du Sud et leur famille, sans quoi, nous perdrons plus que nous ne gagnerons de cette industrie rentable.

Les occasions d'affaires que présente l'industrie de l'extraction des diamants pour les sociétés du Nord contribuent énormément à la création de retombées pour l'économie du Nord. Que ce soit par le transport, le camionnage ou l'aviation, la fourniture et l'entretien de matériaux et d'équipement, les services miniers spécialisés ou encore les activités de taille et de polissage de diamants, l'industrie minière a eu de grandes répercussions sur les entreprises du Nord. Aussi, la diminution de sa rentabilité et l'augmentation constante de ses coûts pourraient nuire à bon nombre de ces activités.

Les possibilités d'emploi et les occasions d'affaires sont les principales retombées économiques que le Nord retire de l'exploitation de cette ressource naturelle limitée. Il est impératif de comprendre les changements qui s'opéreront au sein de l'industrie au cours de la prochaine décennie et de s'y préparer. Nous ne pouvons mettre tous nos espoirs dans d'autres ressources, telles que le pétrole et le gaz, et ne plus prêter attention au fonctionnement de cet important acteur de l'économie du Nord.

## ***Partie II – Les gens du Nord et l'industrie de l'extraction des diamants***

### Les gens du Nord et les gens du Sud

Chacune des trois entreprises a sa propre définition de ce qui fait d'un employé ou d'un employé éventuel un « résidant du Nord ». Les résidants du Nord (Autochtones et non-Autochtones) ont préséance sur les candidats du Sud, mais la divergence des critères d'une entreprise à l'autre crée de la confusion.

Diavik, DeBeers et BHP Billiton offrent des incitatifs à ceux de leurs employés qui résident dans le Nord et à ceux qui souhaitent s'établir dans les Territoires du Nord-Ouest. Ces incitatifs comprennent un salaire de base majoré pour les résidants des territoires, des indemnités au titre de l'éloignement des sites miniers, une indemnité de vie chère et une indemnité de l'installation dans le territoire. De plus, DeBeers offre des subventions aux cadres supérieurs pour les inciter à s'installer dans le Nord, dans le cadre d'un programme d'accession à la propriété (Home Purchase Incentive Program). L'entreprise exige également que TOUS ses cadres supérieurs vivent dans le Nord.

La déduction d'impôt pour les habitants de régions éloignées est une déduction fiscale accordée aux résidants des Territoires du Nord-Ouest, du Nunavut et du Yukon pour les aider à pallier l'augmentation du coût de la vie. Elle n'a pas été augmentée depuis sa création par le gouvernement fédéral, il y a 20 ans. Les résidants de la zone A, qui comprend les trois territoires, ont droit au montant de résidence de base de 7,50 \$ par jour, plus un montant additionnel de 7,50 \$ s'ils sont les seuls membres d'un ménage à réclamer la déduction, ainsi qu'à une déduction pour les déplacements. Comme cette déduction n'est pas indexée au coût de la vie, sa valeur a diminué de beaucoup pour les résidants du Nord.

En janvier 2006, lorsque j'ai été élu député, mon programme électoral prévoyait une augmentation de cette déduction de 50 p. 100. Ensuite, en février 2006, l'Assemblée législative des Territoires du Nord-Ouest a adopté une résolution demandant au gouvernement fédéral d'augmenter la déduction et de l'indexer au coût de la vie. De plus, lors de son assemblée générale annuelle de 2006, la Chambre de commerce du Canada a voté en faveur de l'augmentation de la portion de la déduction allouée à la résidence. Les conseils municipaux de Yellowknife et d'Inuvik ont également adopté leurs propres résolutions en vue de l'augmenter de 50 p. 100. Il est clair que l'augmentation de la déduction fait l'objet d'un énorme appui, car elle pourrait aider l'industrie minière à retenir ses employés qui habitent dans le Nord et à encourager les employés qui habitent dans le Sud à y réinstaller leur famille.

Les problèmes suivants liés à la classification des employés du Nord et du Sud ont été mis en lumière ces dernières années.

Les employés des mines qui se disent résidents du Nord utilisent une adresse domiciliaire située dans le Nord pour obtenir les incitatifs, mais leur résidence principale est située dans le Sud du Canada. De plus, grâce à cette adresse, ils sont admissibles au régime d'assurance-maladie des Territoires du Nord-Ouest, dont les primes sont moindres que celles du système de soins de santé de l'Alberta, ce qui a pour effet d'exercer une pression sur notre système de santé et élève les frais des contribuables des Territoires du Nord-Ouest.

Les résidents du Nord qui obtiennent un emploi dans les mines de diamants sont attirés par la possibilité de vivre dans les provinces du Sud, et ils profitent du transport aérien gratuit ou subventionné entre Edmonton et les sites miniers. C'est ainsi que des familles du Nord se sont établies plus au Sud, et les employés du Sud peuvent choisir de demeurer dans leur ville plutôt que de se réinstaller dans le Nord. De plus, lorsque les employés ne vivent pas sur le territoire, le gouvernement des Territoires du Nord-Ouest perd des subventions fédérales octroyées par habitant – environ 20 000 \$ par personne – en vertu de l'entente de financement préétablie.

### L'embauche d'entrepreneurs

Les occasions d'emploi ne se limitent évidemment pas aux différents sites des sociétés minières. Pour combler une grande partie de leurs besoins en main-d'œuvre, les mines font appel à divers sous-traitants. Certains sont des entreprises du Nord et d'autres sont de grandes entreprises du Sud qui ont des bureaux dans le Nord. On compte de nombreux cas de réussite d'entreprises du Nord ou d'entreprises autochtones qui se sont chargées d'exécuter d'importants volets de travaux de construction et de services miniers suivis. Ces entreprises contribuent pour beaucoup à la présence des gens du Nord dans les mines ainsi qu'à l'économie des Territoires du Nord-Ouest. Lorsque les entrepreneurs fournissent des ouvriers qualifiés et des services spécialisés dans des champs d'activités tels que l'exploitation souterraine, la situation est simple et les résultats sont positifs dans une grande mesure.

Mais c'est dans les cas où les emplois offerts n'exigent pas autant de qualifications que la sous-traitance est remise en question et que beaucoup de travailleurs nous font part de leurs préoccupations. Nous avons entendu parler d'entrepreneurs qui fournissent des installations de campement, mais qui offrent de faibles salaires et des avantages sociaux peu intéressants. Bien que les travailleurs du Nord et les Autochtones embauchés à contrat soient visés par les critères d'embauche prévus dans l'accord de suivi socioéconomique et l'accord sur les effets et les retombées, certains des emplois n'offrent ni salaire stable et décent compte tenu du coût élevé de la vie dans le Nord, ni possibilités de formation ou d'avancement. Les jeunes travailleurs célibataires pourraient se contenter de ces conditions, mais les travailleurs qui ont une famille à nourrir risquent de se trouver près du seuil de la pauvreté.

D'autres rapports confidentiels remis au bureau du député révèlent que des employés contractuels qui ont travaillé dans les mines depuis un long moment ont été mis à l'écart lorsque l'entreprise a voulu doter des postes permanents. Ces rapports proviennent d'Autochtones et de non-Autochtones qui résident dans le Nord depuis toujours. Bien que

les sociétés minières se soient engagées à embaucher des résidants du Nord en priorité, l'accord de suivi socioéconomique et l'accord sur les effets et les retombées, comme nous l'avons mentionné dans l'introduction, sont inexécutoires et désuets et ne prévoient aucune pénalité si les entreprises ne respectent par leurs engagements.

Il est donc nécessaire de rationaliser les salaires et les avantages dans tout le bassin de la main-d'œuvre du secteur minier. Le recours à des entrepreneurs ne peut être dissuadé, mais les sociétés minières doivent assumer une plus grande part de la responsabilité afin de veiller à ce que toutes les conditions de travail soient équivalentes et raisonnablement équitables pour tous les travailleurs.

### Les possibilités d'apprentissage et de formation

Seules quelques mines de diamants offrent des possibilités d'apprentissage. Les trois entreprises ont signalé que des obstacles les empêchent d'embaucher des résidants du Nord (Autochtones et non-Autochtones) pour doter des postes permanents, notamment :

- la pénurie de travailleurs qualifiés dans le Nord;
- la concurrence entre le marché du travail des Territoires du Nord-Ouest et les autres mines de diamants.

Bien que les trois entreprises déploient des efforts pour former des employés du Nord, le nombre d'apprentis qui travaillent pour elles varie de 10 à 25 par année. Par comparaison à la moyenne de 250 ouvriers qualifiés affectés à chacune des mines, le rapport est extrêmement faible. Le rapport idéal serait un apprenti par ouvrier.

Les représentants des entreprises ont mentionné qu'il est coûteux de prendre des apprentis, mais que l'industrie et l'économie ne peuvent que bénéficier des investissements dans la formation des résidants du Nord.



*De gauche à droite, Dennis Bevington et Mike Vaydik, président de la NWT and Nunavut Chamber of Mines, visitent l'atelier de formation de Sandvik (Yellowknife) avec le gestionnaire Nick Bourque.*

En raison de la pénurie de travailleurs qualifiés au Canada, la formation des résidants du Nord dans le Nord créera un bassin de travailleurs grandement qualifiés qui auront des liens familiaux et culturels dans la région. En retour, l'entreprise ne craindra pas autant de voir ses employés la quitter pour d'autres projets miniers au Sud. L'investissement dans le perfectionnement professionnel d'un employé suscitera un sentiment de loyauté envers l'employeur, ce qui créera une main-d'œuvre stable, durable et spécialisée pour l'ensemble de l'industrie diamantaire des Territoires du Nord-Ouest.

Lors des étapes de recherche et de consultation dans le cadre du projet, on a relevé d'autres problèmes qui empêchent les élèves diplômés des écoles secondaires d'exercer des métiers spécialisés. Diavik, BHP Billiton, le syndicat des travailleurs du Nord et la Mine Training Society ont confirmé que bon nombre des élèves qui terminent leur 12<sup>e</sup> année dans les Territoires du Nord-Ouest ne réussissent pas les examens d'admission aux écoles de métiers. Ces sources ont indiqué que les compétences de base en mathématiques, en sciences et en anglais ne satisfont pas aux exigences nationales d'obtention d'un diplôme d'études secondaires. Cette lacune du système d'éducation des Territoires doit être comblée si nous souhaitons voir un plus grand nombre de jeunes pratiquer des métiers et rester dans les Territoires du Nord-Ouest.

La seule école postsecondaire des Territoires, le Collège Aurora, doit jouer un rôle plus actif dans la formation des travailleurs en prévision du boom imminent qui résultera de l'activité minière accrue au cours des prochaines années. Le Collège peut se féliciter de plusieurs de ses programmes de formation de grande qualité, mais la formation aux métiers de l'industrie minière doit devenir plus prioritaire. Comme l'industrie minière est principalement établie à Yellowknife, il serait judicieux de planifier les programmes sans attendre, c'est-à-dire avant que les collèges du Sud et l'industrie privée ne prennent la relève pour profiter de la situation. Ces huit dernières années, des représentants de trois établissements d'enseignement de l'Alberta – le Grant McEwan College, l'Université de l'Alberta et le Northern Alberta Institute of Technology – se sont rendus à Yellowknife pour visiter des propriétés et, éventuellement, acheter des terrains en vue de construire des centres de formation.

L'établissement d'un partenariat de formation entre les trois mines de diamants, le gouvernement des Territoires du Nord-Ouest, la Mine Training Society, le Collège Aurora, la NWT and Nunavut Chamber of Mines et d'autres membres éventuels, il sera possible de créer un bassin stable et important de travailleurs du Nord spécialisés et en bonne santé au cours de la prochaine décennie. Tout le monde y gagnerait.



*T-Bo, au centre, et son assistant, Lee Fairley, montrent un exemple des impressionnants produits de leur atelier de Yellowknife.*

#### Possibilités d'expansion : créer une industrie secondaire de la bijouterie

Il serait très envisageable de mettre sur pied dans les Territoires du Nord-Ouest une industrie de la bijouterie par essaimage de l'industrie minière. Les Territoires regorgent de sculpteurs et de concepteurs à l'immense talent qui pourraient facilement être formés pour fabriquer des bagues et des pendentifs sertis de diamants; c'est ce que pense T-Bo, un artiste et propriétaire d'une petite entreprise de Yellowknife.

Dans les années 1990, T-Bo a offert des ateliers de bijouterie dans onze collectivités des Territoires du Nord-Ouest. Il est d'avis que nos artistes disposent déjà des compétences nécessaires pour concevoir des produits nordiques uniques qui pourraient être commercialisés avec succès sur le marché international. Les bijoux en diamants originaux et de grande valeur sont très recherchés. Dans son minuscule atelier de la capitale des Territoires, T-Bo produit tous les deux jours de 146 à 160 empreintes sur cire qui sont utilisées pour créer des bagues et des pendentifs sertis de diamants. L'équipement qu'il utilise dans son atelier (notamment des mijoteuses) peut se trouver partout dans le Nord. Il souhaite tenir des ateliers communautaires sur les empreintes sur cire, le polissage, la finition, le brasage et le sertissage des diamants. Cela pourrait favoriser l'essor d'une industrie de la bijouterie (du diamant) décentralisée dans l'ensemble des Territoires.

Moyennant un investissement dans la formation et l'élaboration d'une stratégie de commercialisation du Nord, les bijoux de diamant des Territoires du Nord-Ouest pourraient facilement devenir un produit très recherché à l'échelle internationale.

## Les femmes et les mines : obstacles, avantages et égalité

Comme dans les Territoires du Nord-Ouest moins de 3 p. 100 des gens de métier sont des femmes, il est nécessaire de prendre des mesures qui encourageront et aideront davantage de femmes à s'intéresser à des métiers non traditionnels bien rémunérés. La difficulté d'obtenir un salaire égal pour un travail égal, les problèmes sociaux, les obligations familiales, la pénurie de garderies et les obstacles financiers sont les obstacles les plus courants auxquels se heurtent les femmes désireuses de pratiquer un métier.

Les trois entreprises des Territoires du Nord-Ouest souhaitent embaucher plus de femmes afin de diversifier leurs effectifs et instaurer un climat de travail équilibré. Le 15 octobre 2007, le Conseil sur la condition de la femme des Territoires du Nord-Ouest a mis en œuvre le projet Northern Women in Mining, Oil and Gas (NWMOG). Avec la collaboration de Diavik, DeBeers, BHP et d'autres partenaires des milieux de l'enseignement et du secteur public, le projet de 1,7 million de dollars permettra aux femmes d'acquérir les connaissances et les compétences nécessaires pour obtenir un emploi dans les métiers.

Le premier contingent d'étudiantes comptait huit femmes des collectivités des Territoires du Nord-Ouest et, dès la première journée de cours, l'une d'entre elles s'est fait offrir un stage dans l'une des trois mines de diamants des Territoires. Le Conseil sur la condition de la femme prévoit que ce projet pilote permettra à 104 femmes de bénéficier directement de stages dans l'industrie.

Il est passionnant de s'efforcer d'accroître la participation des femmes dans la florissante industrie minière diamantaire. Je suivrai de très près l'évolution de ce projet et j'espère qu'il donnera lieu à des approches plus novatrices qui encourageront les jeunes femmes à s'intéresser aux métiers pendant qu'elles sont encore au secondaire.

Cependant, le problème des garderies demeure entier, car le travail exige une rotation sur deux semaines. Si les femmes mariées peuvent confier leurs enfants au père ou à d'autres membres de la famille lorsqu'elles travaillent au camp minier, cela n'est pas possible pour les mères monoparentales.



***Dans le cadre du projet Northern Women in Mining, Oil and Gas, des étudiantes mettent leurs compétences à l'épreuve dans l'atelier du Kimberlite Technical and Career Centre de Yellowknife. De gauche à droite : Emelda King, Nicole Sutherland, Sarah Tautuajul, Maria Peterson et Doreen Desjarlais. Absentes : Doris Rabesca et Katrina Delorey.***



*Laurel Jaques et sa fille Naya s'amuse avec les autres enfants.*

L'ensemble des Territoires du Nord-Ouest souffre d'une pénurie de garderies de jour. Si une mère célibataire accepte un poste à un site minier éloigné, il faudrait que ses enfants reçoivent des soins en tout temps sur une période de deux semaines. Si c'est possible, quel effet ces soins et cette séparation de la mère auraient-ils sur le développement de l'enfant, particulièrement dans les cinq premières années de sa vie? Lorsqu'on leur a demandé si des services de garderie pouvaient être offerts aux sites miniers, les représentants des entreprises ont dit que c'est impossible pour des raisons de sécurité. Nous remettons en question cette position. Si les mines peuvent offrir des centres de conditionnement physique haut de gamme, des activités sociales et d'autres installations récréatives aux employés des camps miniers, pourquoi l'idée d'une garderie à temps plein serait-elle si saugrenue? Tant que l'installation est couverte et éloignée des activités minières, rien n'empêcherait la prestation de services de garderie.

Quelles sont donc les solutions? Une chose est certaine : les femmes ont le droit de travailler dans l'industrie minière, tout comme elles ont le droit d'avoir des enfants. Pour intégrer entièrement les femmes à la main-d'œuvre, l'industrie et le gouvernement DOIVENT chercher ensemble une solution efficace et la mettre en œuvre. Il est possible que cela exige un important investissement financier de la part des sociétés minières, et une entente devrait être signée, scellée et exécutée le plus tôt possible. Si on ne déploie pas d'efforts pour résoudre le dilemme des garderies, la participation des femmes à l'industrie de l'extraction des diamants demeurera faible.

## La maximisation l'emploi dans le Nord au sein des collectivités éloignées

L'industrie de l'extraction des diamants poursuit sa croissance, poussée par l'exploitation souterraine et l'ouverture de nouvelles mines, et le besoin de travailleurs spécialisés croît tout autant. Même si Diavik, DeBeers et BHP Billiton ont établi des points d'embarquement des employés à Yellowknife, à Hay River, à Fort Smith et dans un certain nombre d'autres collectivités, il faut envisager d'autres options. Comme la vie est si chère dans nos collectivités éloignées, il serait très utile, du point de vue économique, d'assurer la navette des employés de toutes les collectivités des Territoires du Nord-Ouest. Lors de réunions communautaires tenues en été, Deline, Paulatuk et Inuvik, par exemple, on a constaté que l'idée de travailler dans les mines selon une rotation régulière plaisait beaucoup aux collectivités où le chômage est élevé.

On reconnaît que la formation dans l'industrie minière profiterait beaucoup aux jeunes du Nord. Comme les entreprises offrent à leurs employés du Sud des services de navette réguliers gratuits ou subventionnés au départ d'Edmonton et de Calgary, il ne serait pas déraisonnable de réclamer le même avantage pour les gens du Nord.

Il serait aussi intéressant de former les personnes qui ont été désignées pour siéger à l'Office d'examen des répercussions environnementales de la vallée du Mackenzie et à d'autres organismes de réglementation et comités d'évaluation établis dans les Territoires du Nord-Ouest. L'industrie minière a longtemps fait valoir que les procédures d'évaluation et de renouvellement des concessions d'eau étaient extrêmement lourdes, longues et coûteuses, et ce, parce que, à chaque renouvellement de concession, l'entreprise doit traiter avec de nouveaux membres de comités, elle doit consacrer plusieurs jours à les former et à les familiariser avec les procédures du comité avant d'entreprendre les démarches à proprement parler.

Afin de gagner du temps et d'améliorer l'efficacité du processus réglementaire, il serait bénéfique que les nouveaux membres des comités participent à une séance de formation au Collège Aurora. Les séances pourraient traiter des consultations publiques, des compétences en services de bibliothèque et en recherche, de la résolution de conflits, des évaluations environnementales et de l'échantillonnage.

Le gouvernement des Territoires du Nord-Ouest doit également faire sa part et offrir dans tout le Nord une formation aux métiers des mines pour que tous les résidants puissent en profiter.

## **Partie III : Le rôle des gouvernements dans l'industrie minière**

### Ministère des Affaires indiennes et du Nord canadien (MAINC) – Le pouvoir décisionnel

En raison de leur statut particulier d'institution du Parlement canadien, les Territoires du Nord-Ouest ont de la difficulté à déterminer leurs propres intérêts en matière de mise en valeur des ressources, qu'elles soient minérales, pétrolières ou gazières. Le pouvoir de mise en valeur revient en vertu d'une loi du Parlement, au ministre des Affaires indiennes et du Nord canadien. Pour ce qui est de l'exploitation minière, plus particulièrement les diamants, il ne fait aucun doute que la majeure partie des décisions continue de se prendre à Ottawa. En fait, c'est le MAINC qui assume toutes les responsabilités, qu'il s'agisse de promouvoir l'exploration ou de répondre aux besoins d'information des prospecteurs, ou encore de délivrer des permis et de réglementer l'exploitation des mines.

Le MAINC consulte les entreprises quant au besoin d'établir des accords sur les effets et les retombées avec les groupes requérants des autochtones, bien qu'aucune politique officielle n'encadre un tel processus. À cet égard, le Ministère travaille à l'élaboration d'un document de travail depuis cinq ans, mais n'a toujours rien à proposer. Seul un accord sur les effets et retombées est obligatoire en vertu de la loi, et il a été conclu avec le gouvernement de la Première nation des Tlicho.



La *Loi sur la gestion des ressources de la vallée du Mackenzie* est la loi fédérale sur laquelle se fonde le processus d'approbation de projets des mines. Cette loi du Parlement, adoptée par le gouvernement conservateur de M. Mulroney en 1992, découlait des dispositions des ententes sur les revendications territoriales des Gwich'in et du Sahtu, lesquelles faisaient état de la nécessité de mettre au point un processus d'approbation des projets de développement qui permettrait aux représentants des gouvernements autochtone et populaire des Territoires du Nord-Ouest de sélectionner les projets, de mener des évaluations environnementales, de recommander la délivrance de permis et de licences, et de dresser des plans d'utilisation des terres qui fixeraient les conditions de tous les travaux de développement. Le législateur voulait ainsi permettre aux gens du Nord de participer pleinement au processus décisionnel. Cependant, c'est au ministre des Affaires indiennes et du Nord canadien que revient toujours le dernier mot en ce qui concerne tous les projets et les questions soumises aux divers conseils qui ont été formés pour examiner les problèmes liés au développement.

Le rôle du gouvernement populaire des Territoires du Nord-Ouest a jusqu'ici été de recommander la nomination de 25 p. 100 des membres des conseils. Le MAINC en

recommande aussi 25 p. 100 et les groupes de requérants autochtones compétents en recommandent le reste. Les conseils représentent les régions pour ce qui est de l'utilisation des terres, de la réglementation et de la délivrance de permis, et des conseils distincts sont créés pour chaque région où les revendications territoriales ont été réglées. En ce qui concerne l'évaluation environnementale, un seul conseil s'en occupe, l'Office d'examen des répercussions environnementales de la vallée du Mackenzie.

On croit généralement que cet Office a instauré un processus d'approbation des projets intéressant les Territoires du Nord-Ouest qui est compliqué, lent et coûteux. La plainte la plus commune veut que le processus crée trop d'obstacles inutiles aux promoteurs qui s'efforcent de démarrer des projets d'extraction des ressources. De plus, de nombreux résidents des Territoires du Nord-Ouest estiment que le processus ne favorise pas non plus les conditions de développement qui servent l'intérêt public.



À certains égards, le processus posera des difficultés tant que tous les aspects de la *Loi sur la gestion des ressources de la vallée du Mackenzie* ne seront pas entièrement en vigueur. Évidemment, cela signifie que l'utilisation des terres doit être planifiée dans toutes les régions. Si cela se fait comme chez les Dehcho, où la planification est exécutée avant le règlement définitif des revendications territoriales, il pourrait s'agir d'une bonne solution temporaire. Les revendications doivent être réglées dans toutes les régions. La Stratégie des zones protégées doit être appliquée. De plus, il importe de mettre au point un processus d'évaluation des effets cumulatifs qui puisse éclairer les décisions.

Dans la plupart des provinces canadiennes, de nouvelles mines seraient normalement mises en valeur qu'après de saines consultations entre l'autorité provinciale et la société minière. Les questions telles que la durée de vie de la mine, le rythme de l'exploitation, les exigences en matière d'infrastructures publiques, l'approvisionnement énergétique, les occasions d'affaires et les conditions d'emploi revêtiraient un grand intérêt pour le gouvernement provincial. De nombreuses ententes seraient envisagées avant la mise au point du plan d'exploitation minière définitif, et on s'attendrait à ce que l'entreprise ait le soutien de la province à l'égard de nombreux aspects du projet avant que la consultation publique ne soit engagée. Les économistes du gouvernement analyseraient les divers

scénarios d'exploitation de la ressource pour maximiser les rendements publics ainsi que l'investissement public dans l'infrastructure. Aux plus hauts niveaux de la sphère politique provinciale, une approche stratégique serait adoptée à l'égard du projet. Étant donné que les provinces auraient le dernier mot quant au projet, le promoteur prendrait ces considérations au sérieux et, en règle générale, en tiendrait compte dans la description de son projet.

Pour le moment, un représentant de la Division de l'exploitation minière du MAINC prétend que le mandat du MAINC n'accorde pas explicitement au MAINC la responsabilité de défendre l'intérêt public des Territoires du Nord-Ouest dans l'exploitation des mines de diamants. Si le MAINC, le seul organisme exerçant un pouvoir législatif sur l'exploitation minière, ne défend pas l'intérêt public, il se laisse alors guider par l'intérêt du gouvernement du Canada. Si nous supposons que l'intérêt du gouvernement du Canada est de maximiser le rendement des ressources dans le régime fiscal et de redevances actuel, il est donc probable que le véritable intérêt sera d'accélérer le rendement des mines pour maximiser le profit et de ne pas se préoccuper de l'infrastructure qu'on léguera au Nord ni de l'emploi des occasions d'affaires ou des résidants du Nord. En fait, du point de vue politique, on se préoccuperait davantage de maintenir le rendement dont profitent les électeurs plus nombreux des provinces du Sud, lesquels pourraient bien être jaloux des conditions qui favorisent les résidants du Nord.

C'est faute d'une planification à long terme qui incombe normalement : une autorité qui donne préséance à l'intérêt public des Territoires que l'industrie du diamant a progressé sans profiter d'investissements publics stratégiques. Le gouvernement populaire des Territoires du Nord-Ouest n'a presque pas tiré de recettes de l'exploitation des ressources, et la population est de plus en plus d'avis que rien ne va plus. On pourrait également faire valoir que l'industrie même ne retire pas sa part non plus, car la majeure partie des recettes se retrouvent au bout du compte dans les coffres de l'État au lieu d'être réinvesties dans la région intéressée.

Quant aux redevances perçues au titre de l'exploitation minière dans les Territoires du Nord-Ouest, leur taux est l'un des plus faibles dans le monde entier, et il est certainement le plus faible de toutes les autres provinces. Il est très vrai que le Botswana tire plus de recettes de ses diamants que ne le font les Territoires du Nord-Ouest, mais ce n'est pas seulement le Botswana, c'est aussi le cas de nombreux autres pays. Cela fait déjà plusieurs années qu'on ne s'intéresse plus à la possibilité de réviser ou de modifier le taux des redevances.

« La durée prévue de l'exploitation est centrale à la maximisation des avantages pour les gens du Nord. Avant l'ouverture des mines de diamants, les prévisions quant à la durée de vie des mines ont permis au gouvernement des Territoires du Nord-Ouest, aux gouvernements autochtones, aux entreprises et aux travailleurs de comprendre les avantages que produiraient les activités minières. La durée de vie prévue des mines est le facteur déterminant des avantages qui profitent au Nord. Une mise en valeur accélérée et l'écrémage des meilleurs corps minéralisés ne peuvent que diminuer les bienfaits pour

l'économie du Nord – du point de vue de non seulement de la durée de vie des mines, mais également des emplois et des occasions d'affaires que le Nord a perdus.

L'exploitation accélérée augmente tant les profits des sociétés que les redevances et taxes perçues par le gouvernement fédéral. On doit s'inquiéter de lire ceci : « Au cours des trois derniers mois de 2006 et des neuf premiers mois de 2007, Diavik a extrait 11,5 millions de carats de 2,33 millions de tonnes de kimberlite. Ces quantités sont de loin supérieures à ce que les partenaires avaient au départ prévu pour la mine, en 2000, lorsque Aber a terminé son étude de faisabilité concluante. À l'époque, il était prévu que la mine fournisse 7 millions de carats en moyenne par année, extraits d'environ 1,5 million de tonnes de kimberlite » [traduction]. (Tiré du site Rapaport, 23 octobre 2007)

Il est clair qu'une telle situation va à l'encontre de l'intérêt public des Territoires du Nord-Ouest. Pour y remédier, deux possibilités peuvent être envisagées.



*Des camions au travail dans la mine de diamants à ciel ouvert de Diavik.*

Il se pourrait que le MAINC et le gouvernement fédéral ne soient pas en mesure de s'adapter rapidement à de nouveaux projets d'exploitation minière. Mais il est bien plus probable qu'un programme provincial – qui prévoit des responsabilités directes relatives au coût du développement, à l'infrastructure locale et à la fourniture de services – permettra aux autorités de s'assurer rapidement que les redevances tiennent compte des besoins de la région.

Le taux effectif des redevances est également très faible, car aucune redevance n'est payée tant que les coûts en capital ne sont pas amortis. Cela constitue une très grande mesure incitative pour l'industrie, mais il faut aussi tenir compte de l'intérêt public. Cet amortissement des coûts en capital ne semble pas s'appliquer aux besoins en infrastructure qui pourraient comporter une composante publique. Prenons, par exemple, la construction des lignes de transport d'énergie vers la province géologique des Esclaves qui ont servi à alimenter en hydroélectricité les activités minières. Il s'agit d'un investissement très important et utile pour l'avenir de l'industrie minière, mais il ne semble pas être visé par

les mêmes incitations fiscales que les groupes électrogènes diesel, les cuves de stockage ou autre équipement.

À l'avenir, lorsque des ententes de mise en commun des recettes tirées des ressources seront conclues pour déterminer la répartition des redevances entre les gouvernements populaire et autochtone, il pourrait être plus profitable au territoire que les déductions pour amortissement soient liées à l'impôt fédéral. D'autres provinces ont mis certaines mesures pour amasser les ressources fiscales nécessaires à la construction rapide de l'infrastructure requise. Évidemment, on peut faire valoir que les incitatifs à la mise en valeur des ressources devraient être imputés aux ressources fiscales fédérales à l'avenir, plutôt qu'à celles de la région qui doit assumer tant d'autres coûts au titre de l'infrastructure et des services nécessaires pour soutenir le développement.

#### Le gouvernement des Territoires du Nord-Ouest – L'intérêt public par des moyens détournés

À l'heure actuelle, le gouvernement des Territoires du Nord-Ouest peut faire appel à des autorités budgétaires pour agir sur la mise en valeur de l'industrie de l'extraction des diamants. Certains aspects de la fiscalité peuvent infléchir l'industrie minière. Le gouvernement des Territoires du Nord-Ouest a déployé de grands efforts, au début des années 1990, pour veiller à ce que les secteurs de la taille et du polissage aient une composante nordique. C'est la menace d'un impôt minier qui en a été le catalyseur. Le résultat final, qui a été l'établissement de ce type d'activité dans le Nord, est toujours remis en question, même s'il a été difficile de susciter l'intérêt du public pour la mise en valeur des ressources.

On a récemment annoncé l'adoption d'une autre mesure visant à utiliser les mines de diamants pour soutenir l'intérêt public; il s'agit du pont du fleuve Mackenzie, qui sera construit au cours des prochaines années et financé en grande partie par un péage imposé aux véhicules lourds. La circulation des gros camions est, dans une certaine mesure, liée au réapprovisionnement de l'industrie minière et pourrait rapporter des millions de dollars de recettes. Si on écarte toute question relative à la pertinence du projet, le financement n'est qu'une grossière tentative de remplacer la part manquante des recettes tirées des ressources. Si les Territoires du Nord-Ouest avaient le statut d'une province, ces recettes proviendraient directement des redevances et des impôts.

Tout comme les provinces, le gouvernement des Territoires du Nord-Ouest exerce un véritable pouvoir sur une bonne partie de l'énergie hydroélectrique disponible dans les Territoires. La mise en valeur d'une telle ressource a exigé la participation active des gouvernements autochtones, et certaines bonnes relations se sont créées. La nouvelle demande en électricité des mines de diamants de la province des Esclaves créera d'intéressants débouchés à l'énergie hydroélectrique propre des Territoires du Nord-Ouest.

Le fait que les trois grandes procédures environnementales qui ont été mises en œuvre dans les mines existantes n'ont pas permis de reconnaître ce grand potentiel illustre bien leurs graves lacunes. Pour le moment, le gouvernement des Territoires du Nord-Ouest négocie pour se rattraper et créer un projet économique dans le contexte du développement. Malgré les impératifs nationaux en matière de réduction des gaz à effet de

serre qui le poussent à mener ce projet à terme, le gouvernement des Territoires du Nord-Ouest pourrait le rendre plus attrayant en relevant la taxe sur le diesel, qui n'est pas du carburant moteur sur son territoire, au taux des autres provinces. À l'instar de l'impôt minier, le gouvernement pourrait utiliser cette taxe pour atteindre l'un de ses objectifs explicites qui visent l'intérêt public. De plus, l'approvisionnement à l'énergie stable et à long terme comme l'énergie hydroélectrique aux mines permettrait aux entreprises de réaliser, de façon réaliste, leur objectif d'extraire un minerai de moindre valeur dans l'avenir.



Revendications des peuples autochtones et autonomie gouvernementale –  
Une compétence partagée peut créer l'unité aux Territoires du Nord-Ouest

En ce moment, sept différents groupes de requérants autochtones cherchent activement à mettre en œuvre de façon appropriée les revendications territoriales en cours ou en sont à divers stades de négociation d'ententes territoriales et d'ententes sur l'autonomie gouvernementale. Aussi, le partage efficace des compétences entre le gouvernement populaire des Territoires du Nord-Ouest et les gouvernements autochtones semble-t-elle impossible. Toutefois, la plupart reconnaissent que cela est nécessaire si l'on veut que la véritable gouvernance des terres et des ressources soit transférée du MAINC et du Cabinet fédéral aux gens du Nord. Dans les années 1990, on a eu l'impression qu'un certain progrès avait été accompli en matière d'évolution constitutionnelle, notamment de la part de ces deux autorités. On a cru que l'élaboration d'une constitution pour les Territoires du Nord-Ouest était possible.

Les groupes de requérants autochtones ont progressé au cours de cette décennie grâce à la ratification de l'Accord tlicho et à l'installation d'un gouvernement tlicho. La revendication de l'Akaitcho est toujours en cours de négociation, mais, ces dernières années, les sociétés diamantaires et chefs de l'Akaitcho ont signé des accords semblables aux accords sur les effets et les retombées, ce qui a créé des possibilités économiques pour les mines. Les Métis du North Slave ont également réussi à créer des relations économiques axées sur les

revendications avec les sociétés minières. En règle générale, l'exploitation et les pratiques minières sont bien comprises et acceptées dans les Territoires du Nord-Ouest.

Les gouvernements autochtones participent de près à l'essor actuel et futur de l'industrie de l'extraction des diamants aux Territoires du Nord-Ouest. Les gouvernements populaire et autochtone ont tout à gagner à s'unir pour mieux gouverner et orienter l'industrie. L'exploitation minière est une excellente occasion de transférer les pouvoirs du MAINC aux Territoires du Nord-Ouest.

## Énergie hydroélectrique

*Une source d'approvisionnement fiable et peu coûteuse d'énergie hydroélectrique pourrait être grandement utile dans l'exploitation souterraine coûteuse de nombreuses mines et de toute cheminée future. L'électricité peut combler une bonne partie des besoins énergétiques des mines, notamment le chauffage, et même servir de carburant moteur dans les activités souterraines. Les mines du Nord pourraient constituer une bonne occasion d'utiliser l'hydrogène électrolytique comme carburant vert pour les tramways et les chargeurs utilisés sous terre. Le Canada s'intéresse depuis une dizaine d'années à cette possibilité qui pourrait constituer une grande innovation pour les mines. Les systèmes hydroélectriques pourraient également réduire la nécessité de transporter du carburant diesel, sur les routes d'hiver et aider les mines à réduire l'utilisation des routes en hiver, ce qui se traduirait par d'importantes économies de coûts pour les sociétés.*

## Ressources naturelles Canada – Diriger une stratégie nationale du diamant

Il y a dix ans, les diamants étaient une étrangeté dans l'univers canadien. Mais aujourd'hui, le Canada est la troisième source mondiale de diamants extraits. Il s'agit d'un progrès remarquable relativement à l'exploitation d'une ressource dont la valeur est tributaire de la perception de sa rareté. Dans presque tous les autres pays du monde qui extraient beaucoup de diamants, la question du maintien de la valeur et de la maximisation du rendement est à l'avant-plan du débat sur le profit privé et l'intérêt public.

Le diamant n'a qu'une faible valeur intrinsèque, et c'est grâce à une gestion stratégique de la commercialisation et de l'approvisionnement qu'il est devenu, par rapport à son poids, le produit le plus précieux du monde. Sans cette gestion minutieuse, il n'y aurait aucune mine aux Territoires du Nord-Ouest de nos jours, et on n'ouvrirait pas de mine au Nunavut et en Ontario. Le Canada a grandement tiré profit du travail des autres.

Là où nous avons travaillé d'arrache-pied, cependant, c'est dans les secteurs secondaires et tertiaires de l'industrie. L'extraction des diamants ne contribue à l'économie du diamant qu'à hauteur de quelque 10 à 15 p. 100. La valeur de 10 p. 100 qui s'ajoute par la taille et le polissage des diamants bruts du Canada ne représente qu'une minuscule fraction du reste. Le gouvernement fédéral, les territoires et les provinces devront se concentrer si l'on veut voir augmenter le pourcentage du travail exécuté au Canada. Il a bel et bien été question d'établir une bourse du diamant, qui créerait un meilleur équilibre entre la production de diamants canadiens et les autres activités créatrices de richesse. Toutefois, cette idée ne suscite pas l'intérêt national, et on ne peut s'attendre à ce que les négociants internationaux prennent cette initiative.

Une stratégie nationale du diamant tiendrait certainement compte du rôle de la production canadienne sur le marché international. La maximisation du prix des diamants permettra aux mines d'exploiter un minerai de valeur moindre, ce qui accroîtra la probabilité de maintenir la production ainsi que l'emploi des résidents du Nord et de soutenir à long terme les entreprises du Nord.

Le fait de mettre davantage l'accent sur une production de bijoux à valeur ajoutée au Canada et dans le Nord créera d'excellentes occasions pour les artistes et les artisans. Cela ajoutera du poids à l'image de marque des diamants du Canada et permettra une importante croissance de la richesse provenant de l'industrie du Nord et au Canada. La valeur des diamants décuple presque lorsqu'ils passent de la pierre brute au produit fini. Cet arbre d'analyse de la valeur DOIT donc être au cœur d'une stratégie nationale du diamant.

Ressources naturelles Canada est probablement l'organisme le mieux placé pour créer une stratégie nationale du diamant.

# **Recommandations**

## **Perfectionner la main-d'œuvre**

1) Mettre sur pied une Commission sur l'emploi dans le secteur minier dans le Nord (Northern Mining Employment Commission), constituée de représentants des sociétés minières, du gouvernement des Territoires du Nord-Ouest, d'animateurs de formation et d'employés syndiqués, en vue d'établir un plan pour maximiser la participation et les avantages dont profitera le Nord. De plus, la Commission mettra au point un plan en vue de supprimer les obstacles que doivent surmonter les femmes souhaitant travailler dans les mines. Le but sera de constituer, dans le Nord, une main-d'œuvre stable, bien formée et durable pour l'industrie minière du Nord.

**\* REMARQUE : Bon nombre d'initiatives publiques et privées sont en cours à l'heure actuelle à cette fin, dont les initiatives de la Mine Training Society, le projet Northern Women in Mining, Oil and Gas mis en œuvre par l'intermédiaire du Conseil sur la condition de la femme des Territoires du Nord-Ouest, et la technologie de simulation CyberMINE de Sandvik, pour n'en nommer que quelques-uns.**

2) Les sociétés minières devraient revoir leurs politiques de sous-traitance des services. Les employeurs ont recours à des contrats pour retenir les employés dans des postes peu payants au niveau d'entrée, ce qui déstabilise les travailleurs du Nord. Les contrats sont favorables à court terme aux entreprises, mais désavantageux pour les travailleurs. L'industrie en souffre, elle qui a plus que jamais besoin d'une main-d'œuvre stable.

3) Les sociétés minières devraient examiner à nouveau la possibilité de subventionner ou de payer les déplacements de leurs employés entre Edmonton ou Calgary et le site minier.

4) Les sociétés minières devraient établir des points d'embarquement dans **toutes** les collectivités des Territoires du Nord-Ouest pour le bénéfice des employés qui se rendent aux sites miniers. Cela permettrait à de plus nombreux résidents du Nord d'avoir accès à des emplois stables et bien rémunérés ainsi qu'à des programmes de formation dont ils ont grandement besoin.

## **Mesures gouvernementales**

5) La déduction d'impôt pour les habitants de régions éloignées doit être augmentée d'au moins 50 p. 100. Elle ne tient pas compte des conditions économiques actuelles qui prévalent dans les Territoires du Nord-Ouest. En raison du coût de la vie élevé, il est difficile de persuader des travailleurs qualifiés du Sud de déménager dans le Nord, et les gens du Nord ne peuvent subvenir à leurs besoins ni à ceux de leur famille.

6) De nouvelles lignes directrices relatives au logement doivent être établies entre le gouvernement des Territoires du Nord-Ouest et les sociétés minières en vue d'améliorer la qualité et la disponibilité des logements des employés. De plus, les sociétés minières qui s'établissent dans le Nord devraient offrir à leurs employés des encouragements à

déménager dans le Nord (comme le Home Purchase Incentive Program que DeBeers offre à ses cadres supérieurs). Une telle aide pourrait être progressivement étendue aux cadres intermédiaires et aux ouvriers qualifiés. Le programme de versement initial minimal du gouvernement des Territoires pourrait être rétabli, et l'aide au logement social devrait être mise à la disposition de tous.

7) Nous devons améliorer l'efficacité de l'industrie de l'extraction des diamants en établissant un système de transmission électrique à partir des ressources hydroélectriques du Nord ainsi qu'en tirant partie des modes novateurs d'exploitation souterraine (telle l'utilisation de véhicules à hydrogène). La baisse des coûts d'exploitation, que permettra la réduction de la consommation de carburant et de la dépendance à l'égard de l'imprévisible réseau routier en hiver, se traduira par des économies pour les entreprises et sera favorable à l'environnement. Cela pourrait donner lieu à de nouveaux investissements dans les programmes de formation ou la création de logements pour les employés du Nord.

### **Rôle des gouvernements**

8) Le gouvernement des Territoires du Nord-Ouest doit se nommer un représentant du secteur minier. Avec l'aide des gouvernements autochtones et des groupes requérants, il devrait négocier avec le ministre du MAINC pour que cela devienne réalité. Nous devons agir rapidement pour que le gouvernement des Territoires du Nord-Ouest ait une plus grande responsabilité et exerce une plus grande influence sur la façon dont toutes les mines, mais particulièrement les mines de diamants, sont exploitées sur son territoire. Cela pourra suivre un transfert des pouvoirs ou se produire immédiatement par la délégation du pouvoir lié à l'exploitation minière au gouvernement des Territoires du Nord-Ouest.

9) L'autorité responsable doit veiller à ce que le rythme de l'extraction de la ressource (le diamant) soit pris en considération de manière que les mines aient une longue durée de vie. À l'heure actuelle, l'industrie croît rapidement et est très rentable; elle risque donc de voir sa durée de vie écourtée. Comme les résultats dépassent maintenant les cibles initiales en matière de tonnage extrait par année – ce qui augmente donc les niveaux de profit –, il faudra envisager la possibilité d'obtenir de l'industrie et du gouvernement fédéral une indemnité au titre de la réduction de la durée de vie des mines.

10) Nous devons élaborer une stratégie nationale du diamant pour maximiser les avantages que les gens du Nord et tous les Canadiens peuvent tirer de cette nouvelle industrie du diamant. Cette stratégie devrait être dirigée par Ressources naturelles Canada et prendre en considération la part de l'industrie diamantaire canadienne sur le marché international.